

La disparition programmée des monuments aux morts.

La HALDE vient de nommer une commission d'étude pour le démantèlement des monuments aux morts de la première guerre mondiale d'ici à 2018. Les conclusions du rapport sont attendues pour la fin de l'année 2011. Extraits du [communiqué officiel](#) :

« La Commission d'Étude travaillera selon quatre axes de réflexion, afin d'opérer la nécessaire mise à jour de l'identité nationale dans une Europe moderne où les combats de premier ordre ne concernent plus la défense des frontières nationales mais la lutte contre le racisme, contre les préjugés, pour l'égalité et la diversité. »

Premier axe : Le constat de l'actualité

La Commission d'Étude constate la désaffection des Français pour les commémorations de la Grande Guerre. Les défilés militaires, le patriotisme et les drapeaux tricolores n'emportent plus l'enthousiasme que connaissaient les générations précédentes, pour qui ces évènements historiques étaient liés à l'histoire familiale et aux souvenirs proches. La signification de la date du 11 novembre 1918 est de plus en plus largement ignorée chez les jeunes générations, notamment celles issues de la diversité.

Deuxième axe : La Nation, la France, la République

Le couple franco-allemand est le noyau de l'Union Européenne, dans laquelle les questions nationales tiennent désormais une place secondaire. Dans ce contexte, les monuments aux morts figurent une représentation caduque de la République, où la différence culturelle est représentée comme une ennemie à combattre. Dans le cadre de l'amitié franco-allemande, il paraît opportun de s'interroger sur la permanence de ces symboles de préférence nationale et de discrimination culturelle.

Troisième axe : Représentativité et identité

La France d'aujourd'hui, toujours plus riche de sa diversité, se reconnaît de moins en moins comme partie prenante de cette Histoire. Les patronymes gravés sur les stèles commémoratives ne reflètent pas la réalité de la République du XXI^e siècle ouverte sur le monde. La permanence du souvenir de la Grande Guerre, censée autrefois souder la communauté des citoyens, est de nos jours un facteur diviseur et discriminant, aggravant le sentiment d'exclusion des citoyens récemment arrivés en France, pouvant donner l'impression de mettre en cause la légitimité de leur présence, et confortant les nostalgiques du patriotisme dans l'entretien de revendications nationalistes.

Quatrième axe : Vers une reconversion citoyenne

La Commission d'Étude travaillera sur une éventuelle reconversion des monuments aux morts. Les victimes du racisme ou de l'homophobie pourraient par exemple remplacer ces symboles belliqueux. Des monuments pour célébrer la Paix ou la Diversité pourraient également prendre leur place, à l'instar du Mur de la Paix qui existe actuellement à Paris.

La HALDE rendra son rapport public en novembre 2011. »

